

RCS : MACON Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00267 Numéro SIREN : 840 227 193 Nom ou dénomination : A V N 2

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000882

~~30 MARS 2023~~

N°15948*04

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLE

001041 - SARL AVN 2

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 627 344,88 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 57 123,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 4 à 10 ans |
|---|------------|

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLE

001041 - SARL AVN 2

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A V N 2

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : MACON (71000) 109 ROUTE DE LYON

840 227 193 RCS MACON

COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2022

Copie certifiée conforme

Fait en un (1) exemplaire original et électronique

Le 22 mars 2023

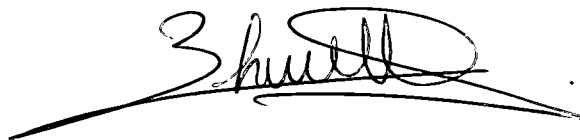
Monsieur Pascal VERJAT

Gérant

Pascal VERJAT

✓ Certified by  yousign

*Copie certifiée conforme à
l'original le 23/03/2023
de Baptiste CHAROIS*



A V N 2

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : MACON (71000) 109 ROUTE DE LYON

840 227 193 RCS MACON

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 MARS 2023**

« TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 57.123,75 euros, à titre de distribution de dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes au titre des trois (3) exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
30/09/2021	0 €	40 %	NEANT
30/09/2020	10.000 €	40 %	NEANT
30/09/2019	25.000 €	40 %	NEANT

»

Extrait certifié conforme

Fait en un (1) exemplaire original électronique

Le 22 mars 2023

Monsieur Pascal VERJAT

Gérant

Pascal VERJAT

✓ Certified by  yousign

*Copie certifiée conforme
à l'original le 23/3/2023
Mr Baptiste CHAROIS*
